

■ HÉRONCELLES

TÉLÉPHONIE MOBILE. Bientôt la fin des zones blanches ?

La semaine dernière, un pylône de télécommunication de 40 mètres a été installé à Héronnelles, classée zone blanche. Piloté par la commune, ce projet permettra aux habitants de passer et recevoir des appels téléphoniques d'ici août 2018.

Depuis 2003, la commune d'Héronnelles est classée en zones blanche de téléphonie mobile. Composée de six hameaux positionnés en vallée et en plateaux, Héronnelles s'élève de 95 à 177 mètres au-dessus du niveau de la mer. À de nombreux endroits, il est impossible de téléphoner, de répondre à des appels, d'envoyer et recevoir des SMS. En 2009, un premier projet porté par le Département avait été abandonné. Face à la fracture numérique rurale, Héronnelles n'en est pas à son premier coup d'essai. Sur son territoire en 2015, elle avait déployé trois stations passives permettant d'accueillir l'internet hertzien.

Un projet municipal

Avec le soutien du plan France Très Haut Débit et le financement de la Caisse des dépôts, l'équipe municipale de cette petite commune de 130 habitants a piloté un projet d'implantation d'un pylône de télécommunication de 40 mètres de hauteur. Financé à 80% par l'Etat, ce projet énorme à l'échelle d'une petite commune a représenté plus de 1 000 heures de travail. « Qui dit zone blanche, dit nuit blanche », commente Jean-Luc Poyen, maire d'Héronnelles savourant cet aboutissement.

Trois antennes à installer

Jeudi 15 février, le levage du pylône de télécommunication en deux parties a été effectué en hauteur d'un site à proximité de



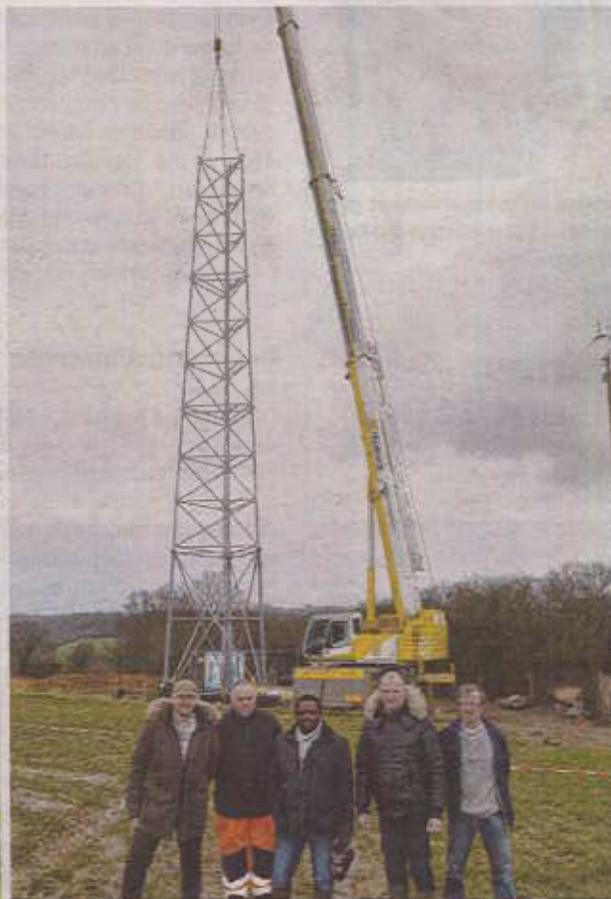
Levage et installation de la première partie du pylône de télécommunication en présence de l'équipe municipale d'Héronnelles.

la route du Mesnil-Jean, actuellement fermée à la circulation. Ce qui va permettre de livrer cette infrastructure à Bouygues Telecom. L'opérateur aura ensuite six mois pour installer trois antennes orientées chacune à 120 degrés pour une couverture optimale.

2 100 habitants sur 8 communes

Ces trois antennes installées

sur le pylône vont permettre à 900 habitations de capter un réseau téléphonique mobile en 3G. En plus d'Héronnelles, cette infrastructure couvrira, à des degrés divers, jusqu'à sept autres communes voisines ayant également des difficultés de couverture en téléphonie mobile, soit 2 100 habitants. Les communes concernées sont : Héronnelles, Rebets,



Boissay, Bois-Guilbert, Bois-Héroult, Ernemont-sur-Buchy, Sainte-Croix-sur-Buchy, La Chapelle-Saint-Ouen (quelques maisons).

Une nécessité dans le monde rural

En lien avec les acteurs du numérique du Département de la Seine-Maritime et de la Région Normandie, ce projet

apportera à l'ensemble de la population les moyens de rester vivre à la campagne. « Que ce soit pour le travail à domicile, la recherche d'emploi, l'entrepreneuriat, recevoir et émettre des appels mobiles est une nécessité vitale en milieu rural tout comme de pouvoir échanger des données informatiques », indique Frantz Lagrange, en

charge du projet pour la commune et conseiller municipal.

Une mutualisation des antennes

Grâce à la mutualisation des antennes, les communications des opérateurs Orange, SFR, Bouygues Telecom et Free dépendant de ce relais transiteront par les trois antennes de Bouygues Telecom en charge de la partie active du projet sur la Seine-Maritime. Désormais, les opérateurs s'associent pour en finir avec les zones blanches. « 100% des abonnés mobile concernés par ce relais pourront recevoir et émettre des appels en 2G et en 3G » avance Jean-Luc Poyen, maire d'Héronnelles.

Vers la 4G et le fibrage optique

Les antennes installées par l'opérateur seront compatibles en 4G. Selon Jean-Luc Poyen et Frantz Lagrange, une activation prochaine serait techniquement possible. Parallèlement, un fibrage optique du site permettrait de le pérenniser pour longtemps. Ne pouvant se lancer seule dans ce projet, l'équipe municipale d'Héronnelles a informé la communauté de communes Inter-Caux-Vexin de cette possibilité. En attendant, le problème des zones blanches devrait être résolu d'ici août 2018.